

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 010* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 • Sur le paiement de votre impôt :
 SIP BEAUNE
 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094 21203 BEAUNE CEDEX
 Tél : 03 45 42 19 22
 • Sur le montant de votre impôt :
 SDIF DIJON SECT. 25 RUE DE LA BOUDRONNEE
 21047 DIJON CEDEX
 Tél : 03 80 28 65 65

* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez-vous auprès de votre opérateur)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 SIP BEAUNE
 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
 21203 BEAUNE CEDEX

1264-018735-0043

eco'pli 63 AUVERGNE PIC 05.09.19 CI 0202

MME PARENT SIMONE
 RUE SAINTE MARGUERITE
 21630 POMMARD



1264-018735-1-1-00-018735

Département : 210 COTE D'OR

Commune : 492 POMMARD

TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	18,14 %	%	%	21,00 %	%	9,90 %	%	
Taux 2019	18,14 %	%	%	21,00 %	%	9,90 %	%	
Adresse	5294 DERRIERE SAINT JEAN							
Base ①	3216			3216		3216		
Cotisation	583			675		318		1576
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	571			661		311		
Cotisations 2019	583			675		318		1576
Variation	+2,10 %	%	%	+2,12 %	%	+2,25 %	%	

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	21,62 %	%	1,17 %	37,35 %	%	7,47 %	%	
Taux 2019	21,62 %	%	1,17 %	37,35 %	%	7,31 %	%	
Bases terres non agricoles	7		7	7		7		
Bases terres agricoles								
Cotisations 2018	1			2		-		
Cotisations 2019	2		0	3		1		6
Variation	+100,00 %	%	%	+50,00 %	%	- %	%	

Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État						Droit proportionnel :	
Base Collectivité						Droit fixe :	

Frais de gestion de la fiscalité directe locale							63
Dégrèvement Habitation principale							
Dégrèvement JA État							
Dégrèvement JA Collectivité							
Montant de votre impôt :							1645

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 52 127 086 066
 Référence de l'avis : 19 21 4250785 35
 Numéro de contrat de prélèvement : P3 21 013 158 441
 RUM* FR46ZZZ005002P321013158441
 Numéro de propriétaire : 492 P00215A

Débiteur(s) légal(aux) :
 PROPRIETAIRE 4101 MBTPBW
 MME PARENT SIMONE MARIE THERESE

Numéro de rôle : 221
 Date d'établissement : 12/08/2019
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2019
 * Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2019**

1 645,00 €

21051

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.
 Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2019 directement sur **impots.gouv.fr** ou auprès de votre centre prélèvement service, la somme à payer sera prélevée le 25/10/2019 sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR76 3000 4004 1300 0010 4072 531
 Titulaire : MME PARENT SI
 Établissement teneur du compte : BNPPARB BEAUNE
 Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

